



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE REPRISE DES ACTIVITÉS DE SWISSPRINTERS LAUSANNE SA (IRL)

### **Le plan de sauvetage préserve la majorité des emplois**

**Le Conseil d'Etat, qui a conduit les négociations avec les partenaires concernés, salue le projet de reprise d'une partie des activités de Swissprinters Lausanne SA (IRL) par une société créée dans ce but. Si ce projet ne permet pas de conserver la totalité des postes et le niveau des salaires, il présente l'avantage de maintenir 69 emplois, de doter la nouvelle entité des moyens techniques propres à assurer son avenir et de maintenir le site industriel.**

A la suite de l'annonce en juillet de la fermeture de Swissprinters Lausanne SA (IRL), un groupe de travail réunissant les responsables de Swissprinters, les repreneurs potentiels et des représentants des autorités cantonales et communales de Renens a été constitué à l'initiative du Canton afin de trouver des solutions pour préserver autant que possible emplois et activité.

Selon le projet élaboré dans ce cadre, une partie importante de l'activité de la filiale de Swissprinters de Renens sera assurée par une nouvelle société créée par des repreneurs emmenés par Michel Berney, ancien directeur des services et imprimeries du groupe Edipresse. Une machine d'impression moderne et performante reprise à Swissprinters permettra d'assurer sa compétitivité durant les cinq prochaines années. La nouvelle entité engagerait 69 personnes sur les 126 que compte actuellement l'entreprise. Pour assurer la viabilité de la nouvelle société dans un contexte économique difficile, le plan prévoit une baisse globale des salaires de 15%, dans le respect de la CCT, soit un alignement sur la moyenne pratiquée dans cette branche.

Société mère d'IRL, le Groupe Swissprinters s'implique dans la réussite de ce projet: il s'engage notamment à payer pendant six mois 15% du salaire des employés de la nouvelle société afin d'éviter une baisse immédiate des revenus et à assurer un soutien commercial, technique et financier notable pour rendre possible le démarrage de la nouvelle entreprise. Swissprinters s'est par ailleurs engagé à repousser l'échéance de la procédure de consultation au 14 septembre 2012 de façon à

permettre aux collaborateurs perdant leur travail de formuler des propositions quant à l'organisation de son processus de retrait.

Les repreneurs cautionnent un prêt bancaire de 3 millions à hauteur de 500 000 francs, le Canton à hauteur d'un million. En outre, la Coopérative romande de cautionnement a été approchée pour un cautionnement de 500 000 francs. La Municipalité de Renens, de son côté, soumettra prochainement à son Conseil communal une proposition d'arrière cautionnement de 200 000 francs en appui du cautionnement cantonal. Enfin, le Centre artisanal commercial industriel des Baumettes (CACIB), dont les actionnaires sont la commune de Renens et la Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest lausannois, rachètera le bâtiment et louera les locaux à la nouvelle société.

Le Conseil d'Etat salue l'esprit constructif des partenaires et l'implication de la Municipalité de Renens. Conscient que cette solution ne permet malheureusement pas le maintien de la totalité des emplois ni le niveau des salaires, il relève qu'elle présente l'avantage, avec un projet réaliste, de sauver 69 postes et de maintenir l'activité sur le site ainsi qu'un savoir-faire unique en Suisse romande.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2012

DEC, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10

[Dossier\\_presse\\_Swissprinters\\_28 08 2012](#)